

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAISSAC

se réunira, en séance ordinaire le 09 juin 2020, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

Désignation des délégués aux différentes commissions
Désignation des délégués aux différentes associations
Commission d'appel d'offres
Désignation des délégués aux différents syndicats
Désignation des membres du CCAS
Désignation des représentants à l'Assemblée Générale de l'ATD11
Indemnités des élus
Emploi saisonnier
Demande d'extension de terrasse
Demande de remise gracieuse
Questions diverses

Pour assurer la tenue de la réunion dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur en période de Covid19 et afin de respecter les mesures sanitaires de distanciation physique, la séance se tiendra à la salle des fêtes

Fait à SAISSAC, le 03 juin 2020

Le Maire

